



Consultation des habitants de Varize-Vaudoncourt sur le développement des énergies renouvelables

L'énergie est un bien essentiel pour notre société et nous sommes actuellement engagés dans sa préservation avec la réduction de nos consommations. Les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) ont jusqu'à présent favorisé notre développement mais elles sont amenées peu à peu à disparaître au regard de leur impact défavorable sur l'environnement et de leur contribution majeure au réchauffement climatique de notre planète.

Pour autant, le développement des véhicules électriques, celui des usages du numérique ou encore du chauffage électrique avec les systèmes de pompes à chaleur vont nécessiter une augmentation de la production d'électricité notamment à base d'énergies renouvelables.

C'est dans ce cadre que l'Etat a promulgué la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et qu'il confie aux communes la responsabilité de planifier le déploiement de ces énergies sur leur ban communal en cartographiant des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Notre commune s'est engagée dès le début de ce mandat dans le développement d'un projet de centrale solaire sur une ancienne friche autoroutière de 4 hectares dont elle a hérité. Pour autant, il sera nécessaire de développer d'autres projets d'énergie renouvelable tout en respectant le cadre de vie des habitants ainsi que la préservation de l'environnement et le paysage.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé de lancer une consultation auprès des habitants de Varize-Vaudoncourt afin de connaître leurs attentes en la matière car il s'agit d'un sujet qui nous concerne tous.

Nous vous proposons de répondre à ce questionnaire qui alimentera le débat et les propositions qui seront réalisées par le Conseil Municipal en matière de cartographie des zones d'accélération sur notre commune.

Le Maire, Franck Rogovitz

Questionnaire à retourner pour le 1^{er} décembre 2023 au plus tard.

ou à compléter en ligne sur <https://dgxy.link/APER> ou en scannant le QR-code ci-contre



Précisez vos noms et prénoms (facultatif) :

.....

1. Votre classe d'âge : moins de 25 ans
 entre 25 et 45 ans
 entre 46 et 65 ans
 plus de 65 ans

2. Etes-vous favorable au développement des énergies renouvelables sur la commune : oui – non

3. Quelle énergie renouvelable devrait être prioritairement développée sur la commune selon vous (3 réponses maximum avec ordre de priorité) :

- éolien
- solaire
- méthanisation
- géothermie
- bois-énergie
- autre :

4. La prise en compte du paysage est-elle une donnée importante pour vous dans le développement des énergies renouvelables : oui-non

5. Seriez-vous prêts à devenir producteur d'énergie (en installant des panneaux solaires sur votre habitation par exemple) : oui-non

6. Seriez-vous favorable au développement de l'agrivoltaïsme (faire cohabiter production agricole et production photovoltaïque sur un terrain agricole) : oui-non

7. Seriez-vous favorable au développement de l'éolien sur la commune (il est à noter que la commune a jusqu'à présent refusé tout projet de développement éolien sur son ban communal) : oui-non

8. Seriez-vous favorable au développement de la méthanisation (production de biogaz et/ou d'électricité par la valorisation de déchets agricoles) : oui-non

9. Seriez-vous favorable à ce que les zones d'accélération une fois définies sur la commune soient inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal afin de les rendre opposables ? oui – non

10. Souhaiteriez-vous que des zones d'exclusion (interdiction de production de certaines énergies renouvelables) soient définies sur notre commune ?

- a. Solaire : oui – non
- b. Eolien : oui – non
- c. Méthanisation : oui-non
- d. Autre :
- e. Pourquoi ?

11. Seriez-vous prêts à participer au développement d'un projet d'énergie renouvelable par le biais d'un financement participatif ? : oui-non

12. Si vous êtes propriétaire foncier dans la commune : envisagez-vous un projet sur un terrain ? Si oui, quel type d'énergie renouvelable serait développée ? Sur quelles parcelles (précisez les numéros de parcelles cadastrales):

13. Auriez-vous des suggestions, propositions pour l'élaboration de la cartographie communale des zones d'accélération des énergies renouvelables :